



Bienvenue

à l'école de musique et de danse



## PROJET D'ETABLISSEMENT

25.10.16



## **PROJET D'ETABLISSEMENT**

### **Ecole de Musique et de Danse**

### **2016 - 2020**

#### **Préambule**

Il existe autant de Projets d'Etablissements ( PE ) que d'établissements d'enseignement artistique, chaque PE étant le reflet d'une identité propre à la ville dans lequel il s'inscrit et des objectifs portés par des élus et une équipe enseignante appartenant à une même collectivité.

Le présent Projet d'Etablissement est établi pour une durée de quatre ans et propose une ligne de conduite cohérente, sereine et réalisable du fonctionnement de l'Ecole de Musique et de Danse ( EMD ) de la ville de Trappes-en-Yvelines.

Ce document est mis à la lecture et à l'attention des élus, de l'ensemble de la hiérarchie et de l'Equipe de l'EMD, qui devra s'en approprier le contenu comme un carnet de route.

Il entrera en vigueur lors de la rentrée 2016, pour se terminer en juin 2020, couvrant ainsi l'ensemble du mandat politique actuel sur la ville de Trappes-en-Yvelines.

Il pourra être reconduit, réactualisé en fonction des commandes politiques à venir et renforcé d'éléments nouveaux pour la rentrée de septembre 2020. Il devra, toutefois, prendre en compte le contenu actuel afin de maintenir une continuité de fonctionnement pédagogique au bénéfice des élèves et d'organisation globale, pour un respect de l'engagement des agents affectés à l'établissement.

*« ... Les activités artistiques pratiquées en amateur sont à la fois source d'épanouissement personnel et d'intégration sociale. La reconnaissance de ces pratiques permet de tisser des liens entre la population et la création artistique portée par des professionnels ... » Catherine Trautmann Ministre de la Culture*

Le projet d'établissement se doit d'être un manuscrit « ouvert », pour une adaptation constante aux évolutions sociales et pédagogiques de l'enseignement artistique. Le projet d'établissement est, en majeure partie, consacré aux objectifs pédagogiques et artistiques du lieu ressource qu'est un lieu d'enseignement spécialisé.

Il répond à une volonté politique de voir cheminer l'EMD vers de nouveaux horizons, qu'ils soient initiés au sein de l'établissement ou en collaboration avec des partenaires extérieurs. L'objectif étant de s'enrichir d'actions variées au bénéfice des élèves et de toute personne franchissant le seuil de l'Ecole ou pouvant bénéficier d'une sensibilisation culturelle et artistique ayant du sens. Cette ouverture, déjà largement présente, doit prendre en compte le cadre d'emploi des enseignants artistiques, afin que les propositions puissent trouver un équilibre entre les actions souhaitées, proposées et la qualification des intervenants.

C'est dans ce cadre que sont présentés, ci-après, les éléments et documents permettant d'apporter la compréhension d'une volonté commune des élus et de l'Equipe de l'EMD de faire évoluer un lieu de vie, dont la dynamique est déjà bien engagée, vers un futur où l'élève, en tant qu'artiste amateur, reste au centre des intérêts.

## **Sommaire**

1- Trappes-en-Yvelines : une ville forte de son territoire	page 4
2- La place de l'EMD dans sa ville	page 6
3- Faire partie de l'EMD	page 6
4- Un lieu de vie	page 7
5- Un espace ouvert à tous	page 7
6- Un accueil diversifié	pages 8 à 10
7- Une reconnaissance sur le territoire	page 10
8- La dynamique globale de l'EMD	pages 11 à 14
9- Réflexions et enjeux	pages 15 à 16
10- Objectifs fixés pour la période 2016 - 2020	pages 16 à 17
11- Plan de formation au bénéfice du Projet d'Etablissement	page 18
12- La GPEC	page 19
13- Etat des lieux de l'EMD	page 20
14- Annexes	page 21

## 1- Trappes-en-Yvelines : une ville forte de son territoire

La Ville de Trappes-en-Yvelines appartient à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin, ville nouvelle de l'Ouest parisien. Avec un peu plus de 29 000 habitants, elle figure parmi les villes les plus jeunes de France, avec 50% de sa population en dessous de 20 ans.

Si la ville se situe au cœur d'une ville nouvelle du plan Delouvrier, elle n'en était pas moins une ville à l'identité très marquée auparavant. Alors que l'ensemble des communes de Saint-Quentin-en-Yvelines étaient des villages au caractère rural, Trappes-en-Yvelines avait déjà un caractère urbain notoire. Ancienne place forte médiévale, sur la route de Versailles, la ville s'est développée dès le 19<sup>e</sup> siècle, et connu dès la révolution industrielle des vagues de migrations : italiens, portugais ont succédé aux bretons du fait de la présence d'une gare de triage, de conserveries, d'une carrière et d'autres activités laborieuses de cette ère de grand développement. Accueillant sur son territoire le premier centre d'étude météorologique, elle revêt assez tôt au vingtième siècle une identité moderne et en conserve un patrimoine visible : cité ouvrière des Dents de Scie (classée), halle Freyssinet, observatoire météorologique...

Le développement des villes nouvelles et l'extension urbaine des années 60 a encouragé un développement urbain caractéristique de l'époque avec des quartiers collectifs, posant certains problèmes dans les années 80. Pauvreté et délinquance n'ont pas empêché le développement du plus gros marché de l'ouest parisien : celui des Merisiers, célèbre pour sa diversité et ses épices, l'émergence de figures artistiques importantes des nouveaux courants culturels en danse hip-hop, en improvisation théâtrale (Djamel Debbouze, Sofia Aram, Omar Sy...), mais a vu aussi de grands talents sportifs briller grâce à ses nombreux clubs et associations.

Ville aux revenus très modestes, elle figure parmi les 10 villes les plus pauvres d'Ile de France, est classée à près de 90% en quartier prioritaire. Riche de diversité, la cité rassemble plus de 82 ethnies et cultures différentes.

Au début des années 2000, un des plus gros plans de rénovation urbaine s'est développé pour modifier un visage stigmatisé par les médias notamment. Un processus de rénovation urbaine, de désenclavement et résidentialisation a permis de changer le visage de la ville aujourd'hui, pour la rendre plus humaine, intégrant les différents quartiers dans une unité plus cohérente : zones pavillonnaires, résidences jardinées...

De plus de 75 % de logements sociaux en 1995, on en compte aujourd'hui un peu plus de 50%. Cela a permis de brasser une population désireuse de s'élever socialement et de s'ouvrir culturellement.

Cette diversité, cette jeunesse, et ces contrastes sont aujourd'hui les atouts de ce territoire, tourné vers l'avenir, où l'on compte plusieurs zones d'activité économique, des pépinières et de nombreuses entreprises.

Trappes-en-Yvelines arbore donc fièrement une identité faite de racines cheminotes, ouvrières, bretonnes, multi culturelles de tous horizons... Ses vagues de migrations successives ont permis non seulement un brassage, une démographie dynamique et une vitalité en matière d'initiative et de projet.

Les différentes politiques culturelles de la commune depuis les années 80 ont affirmé une exigence de qualité, d'excellence et de rayonnement via plusieurs projets : halle culturelle la Merise, cinéma d'Art et d'Essai Le Grenier à Sel, projets de territoire cirque, galerie d'Art contemporain... Une politique volontaire d'éducation artistique et culturelle dans tous ces domaines, a permis d'offrir aux élèves de tous les niveaux un accès privilégié aux Arts et à la Culture.

Très ancrées depuis les années 70, les écoles municipales de musique et de danse fusionnent courant 2000. La commune décide une installation d'envergure en 2005 et fait figurer l'équipement parmi les plus performants du département, avec notamment un auditorium de très grande qualité acoustique.

Dès ses prémices, le Projet Educatif de Territoire, démarré en 2014, intègre la donnée culturelle comme essentielle à l'éducation, comme facteur d'égalité, d'intégration et de cohésion sociale notamment, mais également comme facteur d'émancipation et d'épanouissement personnel.

Ce qui explique le positionnement de tous les secteurs de la Culture comme actif au sein des établissements scolaires, du temps périscolaire et de l'offre de loisirs faite aux familles.

Dans un tel contexte, il est évident que l'Ecole de Musique et de Danse de la ville de Trappes, se positionne dans une dynamique où sa pédagogie et ses projets artistiques s'inscrivent dans les trois obligations qui incombent aux établissements d'enseignement artistique, que sont les Ecoles Municipales de pratiques artistiques et les Conservatoires à Rayonnement Communaux ( CRC ).

#### 1- Enseignement spécialisé

#### 2- Education Artistique et Culturelle ( AEC ) - sensibilisation

#### 3- Diffusion

## 2- La place de l'EMD dans sa ville

C'est en 1969 qu'une Ecole Municipale de Musique et de Danse voit le jour à Trappes. Les cours se déroulent dans une ancienne école élémentaire. Les salles de musique, très mal insonorisées, apportent un certain charme, tout comme la cantine qui se transforme en salle de concert. Au fur et à mesure de l'évolution des cours, il devient évident qu'il faut trouver une solution pour accueillir un nombre grandissant d'élèves et dans des conditions plus adaptées.

L'année 2005, voit sortir de terre un bâtiment à l'architecture sobre et moderne. Ce nouvel espace de découvertes artistiques, conçu par les architectes Antonio Lazo et Edouard Mure, voit le jour au 4, rue des Fermes. Ils ont fait du lieu, un équipement remarquablement adapté à l'enseignement et aux pratiques artistiques.

Cette architecture très épurée, aux espaces variés, dont un hall aux dimensions hors normes, demande de trouver des éléments innovants, afin que le site ne soit pas un simple élément architectural remarquable mais bien un lieu d'accueil du public.

Forte de ses 2774 m<sup>2</sup>, l'EMD est dotée de 2 salles de danse, de 17 salles de pratiques instrumentales insonorisées, d'une salle d'orchestre pouvant accueillir 55 personnes et d'un auditorium de 200 places.

Dans un souci de bien être, tant pour les élèves que pour les professeurs, un soin particulier a été apporté à l'acoustique des salles de cours et aux parquets des salles de danse, répondant ainsi aux normes de sécurité imposées par le Ministère de la Culture.

L'auditorium, bénéficie d'une régie son et lumières, permettant ainsi aux élèves de se produire en public en situation de concerts ou de spectacles, passant du statut d'élèves à celui d'artistes en devenir.

## 3- Faire partie de l'EMD

*« Faire partie de l'Ecole, c'est aussi devenir acteur de la vie culturelle de sa ville »*

L'EMD se situe au cœur de la ville, apportant à bon nombre de Trappistes de conditions sociales diversifiées, de tous horizons et toutes tranches d'âges, la possibilité de se croiser au fil des journées et d'accéder aux diverses propositions en termes d'apprentissage et de découverte de pratiques artistiques.

L'EMD a pour objectifs premiers, la transmission d'un savoir et l'ouverture sur le monde culturel. L'amateur devient acteur de son propre parcours musical et chorégraphique où la notion de plaisir ne serait être dissociée de la rigueur d'apprentissage en lien avec le SOP ( Schéma d'Orientation Pédagogique ) initié par le Ministère de la Culture.

Au delà de l'apprentissage d'une pratique artistique, l'EMD se veut être un espace ouvert à la découverte et à la connaissance, grâce aux divers projets passerelles, qu'un tel environnement peut porter au long cours.

#### 4- Un lieu de vie

Entre faces à faces pédagogiques et interventions diverses, les locaux sont occupés quotidiennement. Sans oublier les résidences qui consistent à la promotion d'orchestres et compagnies de danse en autonomie ou en interaction avec les habitants et les élèves.

Les temps de cours amènent une présence de 13h30 à 22h00 sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec une occupation des lieux plus importante le mercredi de 09h30 à 22h00. Les nouveaux rythmes scolaires ont fait apparaître des changements au sein de l'établissement avec un accueil plus large sur la journée du samedi, où les cours ont lieu de 09h30 à 16h30. La journée du samedi restant une journée ressource, permettant diverses actions ou répétitions complémentaires.

Il apparaît, bien entendu, que toute cette activité pose parfois des complications d'organisation où se chevauchent divers événements à travers les différentes salles de l'EMD. Repenser la gestion du quotidien permettra une amélioration de la transmission des informations entre les différents partenaires et intervenants.

Ces quelques lignes permettent d'avoir un regard global sur l'état de vie de l'EMD au sein de la collectivité, qui voit évoluer entre 450 et 480 élèves par année scolaire, encadrés par une équipe de 30 enseignants spécialisés, eux-mêmes soutenus par des agents administratifs et techniques.

#### 5- Un espace ouvert à tous

L'EMD reçoit les enfants dès la moyenne section maternelle, les adolescents et les adultes sans aucune sélection.

Afin de permettre aux foyers les plus modestes de s'inscrire dans ce processus d'ouverture culturelle, les élus ont une réelle volonté, à travers des modalités d'inscriptions prenant en compte toutes les situations, de proposer un accès au plus grand nombre.

Les élèves de l'EMD, des plus jeunes aux seniors, des débutants aux confirmés, peuvent valoriser leur travail d'apprentissage avec les divers concerts et présentations de danse organisés tout au long de l'année. Cela permet de sortir de l'espace d'apprentissage pour intégrer la notion de plaisir et de partage en interface avec un public.

Ces actions sont indispensables pour faire « respirer » le quotidien des cours. Une réflexion est déjà en cours pour que ces temps en auditorium puissent être tout public et non seulement adressés aux proches des élèves. Une collaboration avec le service communication sera certainement le point de départ de cette ouverture.

Certaines actions permettent aux élèves d'être confrontés au monde professionnel. Master-classes, spectacles, concerts et conférences sont autant de moments permettant d'aller plus loin dans un parcours de découverte artistique à partager avec leurs familles et entourage.

Régulièrement, il est proposé aux professeurs de préparer des temps d'interventions permettant à leurs étudiants, jeunes et moins jeunes, d'aller se produire ou découvrir d'autres lieux culturels de la ville.

La Merise, le Grenier à sel, la médiathèque ainsi que le patrimoine avec « Mémoire de Trappes » sont autant de possibilités de prestations ponctuelles.

Pour terminer ce chapitre, il pourrait être conclu, que la préoccupation principale est :

*Un élève épanoui dans sa pratique artistique.*

## 6- Un Accueil diversifié

Petit à petit des accueils diversifiés s'instaurent avec certains services municipaux ou structures éducatives comme les collèges et lycées, complétant ainsi les projets déjà existants au bénéfice des classes élémentaires.

Chaque proposition devant donner du sens à l'action.

## Partenariats avec l'Education Nationale

Dans le cadre du PEDT ( Projet d'Education De Territoire )

### **Sur le temps scolaire**

Les enfants des écoles élémentaires ont leur place à l'EMD depuis plusieurs années, avec divers projets encadrés par les enseignants artistiques et de l'Education Nationale autour de thèmes et d'objectifs communs. Que cela soit avec un accueil au sein même de l'établissement pour une sensibilisation à la danse ou directement dans les écoles grâce aux interventions d'une danseuse ( musicienne intervenante ).

### **Sur le temps périscolaire : une transformation en marche**

Des SSE au périscolaire, pour une IPP en devenir.

- 1- Projets SSE (Structures Socio-Educatives) : certains professeurs ont soutenu des élèves en difficultés scolaires avec les projets des SSE, qui ont fonctionné durant 10 ans, sans démobilitation. Ils se sont attachés à faire découvrir et créer des intérêts, sous forme d'ateliers semestriels, en musique, en chant et en danse. Il ne s'agissait pas d'enseigner une technique mais d'apporter à des enfants en manque de repères, une initiation comprenant des notions de travail en groupe, de respect, d'écoute et de dépassement de soi, avec la satisfaction de mener un projet à terme.
- 2- Les ateliers périscolaires : à la rentrée 2014, les enfants des SSE se sont vus intégrés dans les projets proposés aux enfants fréquentant les temps périscolaires. Cette fusion n'a pas été satisfaisante, tant pour les enseignants artistiques qui perdaient les objectifs précis, définis avec les équipes d'animation, que pour l'ensemble des enfants qui se trouvaient avec des décalages et des irrégularités de fréquentation. La rentrée 2015, a clarifié la situation avec un accueil uniquement réservé aux enfants inscrits pour les propositions du périscolaire. Des ajustements d'organisation doivent encore s'effectuer pour une action ayant du sens et pouvant permettre une régularité de la fréquentation des ateliers artistiques encadrés par les professeurs de l'EMD.

- 3- Les IPP ( Individualisation des Parcours Périscolaires ) : en cours de réflexion pour un accueil revenant aux fondamentaux qui existaient lors des ateliers en lien avec les SSE. Cette proposition permettrait aux enseignants artistiques de retrouver les fondamentaux de leur pratique.

### **Les CHAD**

Depuis la rentrée 2015, une collaboration étroite est menée avec le collège « Le Village » pour une préfiguration de Classe à Horaires Aménagés Danse ( CHAD ), confortant ainsi une volonté des élus de faire naître à Trappes des parcours d'excellence. Ce processus demande bon nombre de réajustements pour trouver son équilibre, que cela soit au sein de l'EMD ou du collège. Les enseignants, des deux parties, travaillent en étroite collaboration laissant supposer que le projet trouvera sa voie. La rentrée 2015 a permis à des enfants entrant en 6<sup>ème</sup>, d'intégrer ce parcours qui les engage sur toute leur scolarité au collège. Une nouvelle promotion sera accueillie à la rentrée 2016.

<h3>Partenariats avec les services de la ville</h3>
---

L'EMD, intégrée au fonctionnement du service culturel de la ville, travaille en interaction avec les différents services de la collectivité.

#### **Le service « petite enfance »**

La dumiste, rattachée à l'EMD, encadre une action très spécifique dans les crèches, en proposant des formations pour les auxiliaires de puériculture. La présence des tous petits, sur ces temps particuliers, permet à tous d'explorer comptines, chansons à gestes ou autres découvertes musicales.

#### **Le service « enfance »**

Les temps périscolaires font parties des réflexions à mener pour trouver le meilleur ajustement possible sur les organisations réciproques de l'accueil des enfants après la classe et les obligations de service des enseignants artistique. Musique et danse sont actuellement en cours de fonctionnement.

#### **Le service « jeunesse »**

Un lien particulier avec le service jeunesse a vu le jour sur l'année scolaire précédente. Ce service bénéficie, depuis peu, d'un atelier vocal encadré par l'un des professeurs entre autres actions au bénéfice des jeunes trappistes.

Des ateliers de « découverte d'instruments » ont été et peuvent être proposés en fonction de l'organisation générale de l'EMD et la disponibilité des professeurs.

#### **Le service « retraité »**

Pour la troisième année, les élèves et professeurs de musique, proposent des « café-concert » pour les retraités de la ville. Un grand succès pour cette initiative qui amène ce public à fréquenter l'EMD, afin de découvrir la danse ou toute autres propositions.

### **L'accueil des personnes en situation de handicap**

L'établissement est doté d'un aménagement pour l'accueil de ces publics particuliers. Des travaux sont prévus en cette année 2016, pour faciliter l'accès aux informations avec des réajustements au niveau des bornes d'accueil, apportant ainsi un environnement totalement adapté.

Il existe une demande, de la part de certains professeurs, pour l'intégration de personnes en situation de handicap, preuve, s'il en est besoin, d'une grande implication de leur part auprès de tous les publics.

Cette particularité sera une des grandes réflexions pédagogiques et organisationnelles à prévoir sur les quatre années à venir.

### **Partenariats extérieurs**

L'année est jalonnée d'actions et d'interactions avec des partenaires extérieurs, qu'ils soient poètes, comédiens ou musiciens issus d'associations locales ou extérieures à la ville.

### **Les élèves extra muros**

L'EMD est aussi ouverte à l'accueil d'élèves extra-muros, permettant ainsi d'apporter la qualité de son enseignement à des musiciens ou danseurs amateurs qui ne trouveraient pas un tel enrichissement dans leur propre ville de résidence. Certaines communes ne sont pas dotées de lieux d'enseignements artistiques ou ont fait des choix portant sur des pratiques autres que celles proposées à Trappes. De façon générale, les personnes extérieures à la ville de Trappes viennent pour bénéficier d'un enseignement de qualité reconnu.

## **7- Une reconnaissance sur le territoire**

L'EMD de Trappes est particulièrement reconnue sur le territoire pour son parcours en musique jazz et ce, depuis de nombreuses années. Elle fût une des premières écoles à proposer un département « Musiques Actuelles » composé d'un réel cursus d'études en jazz, rock et variété, avec des élèves dont le niveau, confirmé, permet bon nombre de propositions.

Le département « Danse » s'est vu enrichi d'un 3<sup>ème</sup> cycle, reflétant ainsi une fidélisation des élèves et de leur investissement dans les trois disciplines inscrites au Schéma d'Orientation Pédagogique : danse classique, danse contemporaine et danse jazz. Toutes les structures d'enseignement artistique ne proposent pas la pratique de ces trois disciplines. Il s'agit là, d'un véritable atout pour l'EMD de Trappes.

En amont de l'entrée dans les cursus, le département « Musique Classique » propose des ateliers « découverte » pour les plus jeunes, qui peuvent ainsi être sensibilisés à l'ensemble des instruments proposés dès le 1<sup>er</sup> cycle. Ce département est essentiellement composé d'enfants de la ville.

## 8- La dynamique globale de l'EMD

*« Développer les activités culturelles afin de favoriser la diversité et la tolérance.  
Développer les lieux d'échanges culturels ... »*

Ces objectifs avaient été fixés lors de la mise en place des « Objectifs ville 2008 / 2014 » et continuent à trouver leur place pour les années à venir.

La mission principale d'un établissement tel que l'EMD de Trappes, demeure l'enseignement artistique spécialisé selon le Schéma d'Orientation Pédagogique au bénéfice des enfants, des adolescents mais aussi des adultes qui peuvent bénéficier d'un parcours personnalisé, si l'intégration dans le cursus n'est plus adaptée. C'est aussi un lieu ressource qui a pour rôle, d'être un pôle culturel et artistique.

Dans cette optique, à partir du mois de septembre 2016, l'EMD accueillera des ateliers de pratique théâtrale. Deux ateliers seront au rendez-vous : un atelier intergénérationnel à destination des habitants de la ville, ayant pour objectif la co-construction de pièces originales et la mise en parallèle d'un atelier pour les adolescents de 11 à 17 ans. Ce deuxième atelier aura pour vocation la construction d'un parcours théâtral continu, de l'éveil à la maîtrise des méthodes d'expression théâtrale. Les élèves musiciens et danseurs pourront bénéficier d'interventions, ponctuelles, afin de compléter leur apprentissage artistique. Ces trois prestations auront en commun une attention particulière face à l'importance de la maîtrise du langage, l'aisance scénique et le travail en collectif. La présence du théâtre permettra d'enrichir le cheminement, des uns et des autres et des uns avec les autres, avec une formation artistique complète.

Certains établissements d'enseignement artistique intègrent les arts plastiques dans leur fonctionnement quotidien, ayant à cœur de proposer l'ensemble des pratiques artistiques accessibles à tous. Sur la ville de Trappes, les arts plastiques sont intégrés au service culturel, sans lien direct avec l'EMD, sauf lors d'événements particuliers qui voient émerger des collaborations ponctuelles. La fermeture prochaine de La Galerie « Le Corbusier » pourrait voir apparaître une coopération, plus étroite, entre l'EMD et les ateliers d'art plastique puisqu'il est envisagé que l'EMD puisse devenir un lieu d'expositions. La question se posera, peut être, de proposer une intégration totale des arts plastiques aux pratiques musicales et chorégraphiques.

L'EMD est aussi un lieu de diffusion artistique, proposant une programmation professionnelle et amateur tout public. Cette programmation est réfléchie et orientée pour une intégration au parcours d'apprentissage des élèves, qu'ils soient simples spectateurs ou faisant partie d'un projet dont ils pourraient être les acteurs.

## Le projet pédagogique

Le projet pédagogique s'appuie sur les préconisations du Ministère de la Culture, tout en prenant en compte l'histoire de la ville et de ses habitants, dont une majeure partie est issue de l'immigration. Cette particularité demande une adaptation à une population qui parfois ne maîtrise pas sereinement la langue française et n'est pas toujours inscrite dans un fonctionnement d'apprentissage en Conservatoire.

Afin que le projet pédagogique, ainsi que le fonctionnement du quotidien de l'EMD et le déroulement des cursus sous formes de cycles soient à la portée de tous, les divers documents d'informations ont été rédigés et présentés dans des formats simples et fonctionnels. ( Présentés en Commission Culture et votés en Conseil Municipal en 2015 ).

Ces préoccupations d'engagement, amènent des difficultés dans les pratiques instrumentales et chorégraphiques ainsi que des questionnements permanents sur les méthodes pédagogiques les plus adaptées à cette richesse pluriculturelle. Ce contexte parfois complexe, apporte néanmoins, une énergie et un désir d'échanges qui ne peuvent être que bénéfiques au contenu pédagogique de l'établissement et à l'ensemble des élèves, sans distinction aucune.

L'organisation du cursus pédagogique de l'Ecole de Musique et de Danse de la ville de Trappes se doit de proposer aux habitants une offre pluridisciplinaire, accessible à tous dans le cadre de l'organisation du parcours sous formes de cycles.

Chacun des départements offre un large choix de disciplines, permettant ainsi à chacun de découvrir, choisir et accéder à une formation artistique de qualité tout en restant à l'écoute des nouvelles tendances musicales et chorégraphiques.

La pédagogie appliquée se doit d'être adaptée à l'âge, au niveau et aux possibilités d'organisation familiale de chacun. Elle sera riche d'écoute, de qualité et de dynamisme afin d'aller de l'avant en proposant des actions motivantes.

Pour cela il est envisagé de mettre l'accent sur le travail d'ensemble mais aussi vers une interdisciplinarité. Non seulement entre la danse et la musique mais aussi entre les deux départements musique sans oublier la formation musicale qui doit trouver sa place non seulement comme outil théorique mais comme réel fondement de la pratique instrumentale et vocale.

Les pratiques collectives doivent devenir un objectif permanent afin d'amener les élèves à sortir du contexte d'apprentissage. Il est indispensable de pouvoir jouer et danser ensemble et en public, permettant ainsi de passer du statut d'élève à celui d'interprète, tout en mettant en évidence la dimension artistique de la pratique choisie.

## Les projets artistiques

Les projets artistiques sont élaborés sous différentes formes et ouverts à tous les élèves débutants ou confirmés.

Auditions, concerts d'ateliers, spectacles de danse ou participations à diverses manifestations locales, sont autant d'évènements artistiques qui permettent à l'apprentissage artistique de prendre toute sa valeur.

Il est souhaité, pour chaque année scolaire, pouvoir mettre en place un projet artistique permettant aux élèves de travailler en lien avec des professionnels. Il s'agit, au-delà des contenus pédagogiques, d'apporter des références de qualité et d'énergie du spectacle vivant, dont les médias et les diverses formes de communications actuelles ne sont pas toujours les meilleurs pourvoyeurs.

L'ensemble de ces projets est ouvert à tous. Chaque proposition peut s'adresser à un ensemble d'élèves du même âge ou ne prendre en compte que la capacité de partager une même difficulté, ce qui impliquera un travail intergénérationnel.

#### La culture pour tous

Un des objectifs est d'amener les élèves à s'ouvrir à la culture à travers les différentes programmations organisées par l'EMD mais aussi par la Merise ou tout autre lieu de diffusion artistique. Il s'agit d'un apprentissage complet faisant le lien entre la pratique artistique et l'ouverture culturelle.

Il est donc mis en place des sorties culturelles où élèves, familles et professeurs se côtoient et partagent des concerts, des spectacles, des expositions ou de la diffusion cinématographique.

Les programmations sont ajustées et étudiées pour permettre, dès le plus jeune âge, d'être acteurs de ces projets avec notamment, les spectacles s'adressant au jeune public.

#### La création artistique à portée des élèves

Il est instauré de pouvoir alterner, un an sur deux, un projet concerté entre les différents départements soit dans une dominante musicale, soit chorégraphique. L'année sans projet, étant réservée à l'approfondissement des éléments techniques pour une meilleure intégration aux examens de fins de cycles. Chacun devant aussi garder son identité pour se consolider dans ses acquis et ainsi collaborer de façon plus dynamique et efficace avec les uns et les autres.

#### **Années paires** : Dominante chorégraphique

« La biennale de danse » - avec invitation de musiciens et chanteurs

Déjà instaurée dans l'organisation de l'EMD

#### **Années impaires** : Dominante musicale

« Le concert spectacle » - avec invitation de danseurs

A partir de 2015

Au-delà de simples mots écrits sur un document, il s'agit de :

**S'ouvrir** à d'autres lieux d'enseignement artistique du territoire avec la mise en place, dans un premier de temps, de « rencontres » pour les trois départements. Inviter et être invité pour découvrir une prestation publique ou créer un projet commun.

**Trouver** une solution d'échanges avec les villes jumelées. Accueillir et être accueillis.

**Participer** aux manifestations locales permettant l'intégration de la musique et de la danse dans des conditions cohérentes avec des projets : poésie, expositions, théâtre, cinéma ...

**Continuer** l'ouverture actuelle au bénéfice des différents partenaires : service jeunesse, scolaires, centres d'actions sociales, seniors, petite enfance... Faire des propositions différentes en fonction des objectifs de chaque structure tout en restant dans le respect du cadre d'emploi des enseignants artistiques. Trouver des projets ayant du sens et s'effectuant sur une durée efficace, évitant ainsi le passage d'une action à l'autre et l'accumulation de projets.

**Permettre** un meilleur échange, une meilleure communication entre les différents services.

**Amener** les familles des élèves et les élèves à s'intéresser à la programmation proposée pour qu'elles deviennent partie intégrante de la vie culturelle de la ville et de l'Ecole et faire en sorte de proposer des actions éclectiques.

**Porter** les projets en partenariat avec l'Education Nationale. Continuer à proposer les différentes sensibilisations au sein de l'EMD, apportant ainsi aux enfants des moyens de qualités que cela soit sur l'équipement ou l'équipe pédagogique encadrante. Il est important de faire venir les participants dans l'Ecole, afin d'en faire un lieu ressource de vie artistique. Faire en sorte que les 3 départements puissent intervenir d'une façon ou d'une autre.

**Envisager**, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, un projet « d'orchestre à l'Ecole », des actions au long terme ou proposer des temps de formation pour les animateurs. Les différentes réflexions devront toujours prendre en considération le sens donné à l'action et les bénéfices apportés aux enfants.

**Intégrer**, pleinement, le fonctionnement des CHAD dans le parcours d'excellence souhaité par la municipalité.

**Nouer** un lien efficace avec le réseau de la Réussite Educative dans le cadre du projet DEMOS et avec les différents établissements d'enseignement artistique du territoire qui seront rattachés au programme.

**Initialiser** des temps d'accueil pour les personnes en situation de handicap. Plusieurs professeurs ont suivi une formation de base. La directrice, spécialisée dans l'accueil des personnes en situation de handicap dans les écoles de Musique et Danse, est prête à réfléchir à des actions spécifiques. Ce sujet doit être étudié avec les contraintes que cela comporte et la délicate mission de cet accompagnement singulier.

## 9- Réflexions et enjeux

Les objectifs qui seront proposés en chapitre N°10, sont le résultat d'une analyse de l'existant effectuée entre janvier 2013 et juin 2014 par la nouvelle direction en poste depuis le mois de novembre 2012.

A partir de différents constats, qu'ils soient d'ordre organisationnels ou pédagogiques, plusieurs ateliers de réflexion ont été menés par l'ensemble de l'Equipe enseignante et administrative.

Ces réflexions se sont effectuées lors des réunions plénières, permettant ainsi de rassembler toute l'Equipe et de proposer des ateliers en petits groupes de cinq ou six personnes sur des sujets prenant en compte les besoins pédagogiques au bénéfice des élèves ainsi que les besoins administratifs pour une organisation tendant vers plus de fluidité :

### Les différents thèmes mis en réflexion

#### > Annexe N° 1

- a) Etat des lieux et projections
- b) L'évaluation de l'élève : fiches supports
- c) Objectifs pédagogiques et artistiques
- d) Harmonisation du 1<sup>er</sup> cycle
- e) Fonctionnement Interne
- f) Numérique et nouvelles technologies
- g) Importance des activités physiques et culturelles

### Les Projets pédagogiques des départements

#### > Annexe N° 2

Les groupes de travail collectifs ont été complétés avec des réunions de départements menées par les coordinateurs qui ont pu faire le relais avec la direction pour finaliser et restituer un contenu pédagogique propre à chaque département.

- a) Eveil à la musique et à la danse
- b) Musique Classique
- c) Musiques Actuelles
- d) Formation Musicale
- e) Danse
- f) Le parcours du spectateur

## Les documents de fonctionnement

Depuis 2013, il a été élaboré et mis à la connaissance de l'ensemble de l'Equipe de l'EMD pour lecture et retours :

### > Annexe N° 3

« Livret d'informations » à destination des familles et des élèves, complété par un règlement des études simplifié par rapport à l'existant.

- Document validé en Conseil Municipal en 2015

### > Annexe N° 4

« Fonctionnement interne », faisant office de règlement intérieur à l'usage des enseignants artistiques, des agents administratifs et techniques rattachés à l'EMD.

- Document en cours d'étude et de validation

## 10-Objectifs fixés pour la période 2016 - 2020

Les objectifs fixés seront renforcés par un plan de formation au bénéfice des agents, afin qu'ils puissent trouver pleinement leur place au sein du fonctionnement de l'établissement d'enseignement artistique mais aussi dans le cadre des politiques de ville.

L'ensemble des actions menées devra prendre en considération le SOP ( Schéma d'Orientation Pédagogique ) établi par le Ministère de la culture, afin de donner toute sa cohérence aux cursus instaurés qui prennent en compte les particularités et les besoins des trappistes ou extra-muros.

L'EMD étant un lieu ressource, l'Equipe enseignante et la Direction de l'EMD mettront en œuvre des projets artistiques et culturels variés permettant à chaque élève, quelque soit son âge ou son niveau d'acquérir de l'autonomie, une ouverture sur le monde culturel, le plaisir d'une pratique artistique de qualité et pourquoi pas l'intégration dans un parcours d'excellence.

## Objectifs pédagogiques

### > Annexe N° 5

#### **2016 - 2018**

- a) Renforcement du 1<sup>er</sup> cycle ( musique et danse )
- b) Intégration des élèves dans les ensembles et les ateliers ( musique et danse )
- c) Remise à niveau et nouvelle dynamique pour la FM ( Formation Musicale )

#### **2018 - 2020**

- d) Collaboration entre les classes d'éveil à la danse et à la musique
- e) Mise en configuration d'une Formation Musicale du danseur
- f) Réflexion de fonctionnement et de contenu du 3<sup>ème</sup> cycle

**> Annexe N° 6**

Le numérique et les nouvelles technologies

**2016 - 2018**

- a) Au service de l'organisation quotidienne des cours et du renfort à l'administration

**2018 - 2020**

- b) En soutien logistique aux supports pédagogiques existants
- c) Pour une diffusion artistique ludique et valorisante de l'élève

**2016 - 2018**

**> Annexe N° 7**

- a) Sensibilisation artistique pour les scolaires ( musique et danse )
- b) Accueil des temps périscolaires ( musique et danse )
- c) Propositions d'interventions - Centres Sociaux ( musique et danse )

**A partir de 2017**

Parcours d'excellence en devenir

CHAD **> Annexe N° 8**

DEMOS **> Annexe N° 9**

CMBV **> Annexe N° 10**

**A partir de 2019**

Réflexion sur l'accueil des personnes en situation de handicap

- a) intégration dans les cours : renforcement de l'intégration déjà pratiquée dans un parcours d'accueil personnalisé ( situations de handicaps légers )
- b) propositions spécifiques

## 11-Plan de formation au bénéfice du Projet d'Établissement

Depuis 2015, un plan de formation a été établi en collaboration avec le service DRH et validé par la Direction Générale de la collectivité.

Il s'agit de permettre à l'Équipe enseignante de s'inscrire dans une logique de fonctionnement en lien avec le Projet d'Établissement, tout en permettant de façon individuelle, de progresser dans sa discipline, sa pédagogie, son parcours personnel pour une inscription pérenne sur les différents postes.

Pour les agents administratifs et techniques, les demandes de formations restent ouvertes aux propositions en lien avec le fonctionnement d'un établissement d'enseignement artistique ou l'apport d'éléments permettant, soit des passages d'examens professionnels ou de concours. Il a été étudié un parcours de formation en deux étapes :

### Les formations collectives sur site

Ces formations génèrent une dynamique d'Équipe et permettent, à l'ensemble des participants, de partager des temps d'échanges sur un même sujet et ce, quelque soit la discipline enseignée.

Ce sont aussi des espaces proposant l'acquisition d'un langage commun, l'enrichissement des savoirs faire et savoir être, d'une découverte des expériences de ses collègues et l'apprentissage du travail en collectif dans le respect des personnalités de chacun.

Les formations collectives sont choisies, puis proposées à la validation de la collectivité par la direction de l'EMD. Elles doivent aller dans le sens des besoins du service et sont obligatoires pour tous les agents concernés.

2013 : Sécurité au sein de l'EMD

2014 : Aucune formation validée

2015 : Gestion du stress et du trac de l'élève

2016 : Percussions corporelles

2017 : Développement et structuration des pratiques collectives

2018 : Les TICE - Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement au service d'une construction de stratégie de médiation numérique

2019 : Pluridisciplinarité : monter un projet de représentation

## Les formations individuelles

Une première évaluation des demandes s'effectue lors des entretiens annuels, puis se confirment à la réception des catalogues de formations ARIAM et CNFPT.

Elles doivent prendre en compte les souhaits des agents, tout en préservant une logique de fonctionnement de service.

Dans le cadre des situations de précarité de certains agents : La direction de l'EMD accompagne les agents ne possédant pas encore leur DE ( Diplôme d'Etat - cadre B ) ou CA ( Certificat d'Aptitude - cadre A ) à s'inscrire dans une démarche de VAE ( Validation des Acquis de l'Expérience ), pour une intégration possible aux formations spécifique de préparation des concours.

Un choix de trois à quatre formations individuelles annuelles est proposé, en fonction du budget validé.

Les priorités à venir pour les besoins du service sont :

- Les préparations à la VAE des diplômes de l'enseignement artistique et aux concours de la FPT
- Intervenir en périscolaire
- La relation musique et danse pour les éveils et initiation
- L'accompagnement des cours de danse

## 12-La GPEC

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ( GPEC ) est une démarche nouvelle en terme de gestion des ressources humaines, qui va permettre une meilleure visibilité des ajustements en personnel au sein de l'EMD.

En effet, l'EMD de la ville de Trappes arrive à une période de son histoire qui doit prendre en compte de futurs départs à la retraite.

Ces départs vont perturber le service, car les professeurs concernés sont en poste depuis de nombreuses années, avec des élèves très attachés à la pédagogie appliquée par des enseignants aux grandes qualités pédagogiques et artistiques.

Il n'est pas géré de la même façon le départ d'un professeur en poste depuis 3 ou 4 ans ou d'un enseignant présent depuis 20,25 ou 30 ans, ce qui correspond aux situations des prochains départs.

Une réelle réflexion doit commencer à se mettre en place pour trouver la meilleure transition possible et le redéploiement nécessaire au fonctionnement général de l'établissement.

Chaque départ sera anticipé et étudié, avec une proposition s'ajustant au mieux aux besoins du maintien des cursus ainsi qu'aux objectifs souhaités par les élus.

## 13-Etat des lieux de l'EMD

Pour information :

Chaque année, un bilan annuel nommé « Bilan d'activité » est remis par la direction de l'EMD à la connaissance de la collectivité. Ce document comprend des données chiffrées ainsi que les descriptifs et contenus de toutes les actions pédagogiques et artistiques effectuées sur une année scolaire.

Jusqu'en 2016 : ce bilan faisait partie d'un ensemble d'informations réclamé par le Conseil Départemental, au titre du versement des aides accordées pour :

- 1- Le fonctionnement
- 2- L'investissement
- 3- Les projets pédagogiques
- 4- La diffusion

Depuis 2016 : l'attribution des subventions pour les établissements d'enseignement artistique s'est vue modifiée au profit d'actions de territoires.

Il sera donc évidemment nécessaire, de commencer à trouver des pistes de travail en réseau sur l'ensemble du territoire, afin de pouvoir obtenir des soutiens financiers pour que les lieux d'enseignements artistiques puissent continuer à concourir au parcours d'excellence que la ville de Trappes souhaite pour ses jeunes, à travers les pratiques artistiques.

L'EMD en quelques chiffres

### > Annexe N° 11

Référentiel : année scolaire 2015 / 2016

N° 1	Contenus des réflexions collectives
N° 2	Projets pédagogiques
N° 3	Livret d'informations et règlements des études
N° 4	Fonctionnement interne
N° 5	Objectifs pédagogiques
N° 6	Objectifs de service
N° 7	Objectifs au bénéfice des publics diversifiés
N° 8	CHAD
N° 9	DEMOS
N° 10	CMBV
N° 11	L'EMD en quelques chiffres

